



# L'écho d'Albiac

Numéro 24 – Août 2020

## EDITO

### Sommaire

#### Page 1



**Le lavoir du Théron prêt pour un engazonnement cet automne**

- Le mot du Maire

#### Page 2

- Délégations des Elus
- Le budget
- La vie du village

#### Page 3

- La journée citoyenne

#### Page 4

- Brèves albiacoises
- Des nouvelles de nos Assos
- A vos agendas

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

Le déconfinement qui a été déclenché le 11 mai dernier ne signifie malheureusement pas la fin de l'épidémie et un retour à la normale, car le virus est toujours présent et dangereux.

Nous nous réjouissons que dans notre village, l'ensemble des habitants ait été préservé. Vous avez fait preuve d'une responsabilité individuelle remarquable et d'un sens civique, en respectant les mesures barrières indispensables pour freiner l'évolution du virus, responsable de tant de morts.

Cependant, aujourd'hui, plus que jamais, ces mesures barrières (distanciation physique et respect des mesures sanitaires) restent nos meilleures armes. Le port du masque, est aussi une habitude nouvelle qui doit devenir la norme au quotidien.

Je profite de ce bulletin pour remercier Mme Marylène Harang, nouvelle élue de notre Conseil Municipal, pour avoir cousu les masques que la Commune a achetés auprès du Grand Figeac. Ces masques vous ont été distribués début mai, ainsi que ceux provisionnés auprès de l'Association des Elus du Lot et du Département du Lot. La mairie dispose encore d'un petit stock de masques lavables et réutilisables pour ceux qui en veulent.

Après plusieurs semaines de télétravail, notre assistante de mairie a repris un rythme présentiel normal. La mairie vous accueille donc à nouveau à ses horaires habituels (le mercredi matin de 8 h 30 à 12 h 30, un accueil téléphonique toute la journée, et le lundi matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous avec les élus). Bien entendu, les indispensables mesures de protection et de distanciation sont à respecter.

Ainsi donc, la vie communale a repris son cours. Dès l'installation du conseil municipal qui a eu lieu le 26 mai dernier, la nouvelle équipe n'a pas perdu de temps : Elle a voté les budgets le 6 juin, ce qui lui a permis de démarrer les quelques projets qui y ont été inscrits.

Au mois de juillet, avec l'aide de plusieurs bénévoles (Albiacois et amis), une journée citoyenne a été organisée (voir article pages suivantes), ce qui a permis de nettoyer, d'entretenir, de construire etc...

Les associations du village ont également repris leurs activités, notamment l'Association Albius Villa dont les membres du bureau ont non seulement nettoyé tout l'environnement du lavoir, mais ont également reconstruit et posé une croix sur la route d'Aynac.

La belle dynamique dont la commune fait preuve depuis plusieurs années doit rester notre marque de fabrique pour que notre village reste attractif.

J'adresse un grand merci à tous ceux qui ont pris part aux quelques activités organisées durant ce premier semestre et je vous souhaite de passer un agréable été en famille et entre amis. Et surtout, prenez bien soin de vos proches et de vous-mêmes.

Le Maire

## DELEGATIONS DES ELUS

Le 27 mai dernier, après l'installation de la nouvelle assemblée municipale, cette dernière a délibéré sur les différentes délégations externes et internes au village.

### ■ Délégations externes

- **Communauté du Grand Figeac**
  - Titulaire : Marie BERTHOUMIEU
  - Suppléante : Christiane LASCOUX
- **SIAEP de Thémines**
  - Titulaire : Alain ROUGIE
  - Suppléante : Marie BERTHOUMIEU
- **SYDED**
  - Titulaire : Marylène HARANG
  - Suppléante : Christiane LASCOUX
- **Fédération Départementale d'Energies du Lot**
  - Titulaire : Jérôme LANDES
  - Suppléante : Marie BERTHOUMIEU
- **Parc Naturel Régional des Causses du Quercy**
  - Titulaire : Christiane LASCOUX
  - Suppléante : Marylène HARANG

- **SDAIL** : Marie BERTHOUMIEU

### ■ Délégations internes

- **Responsable bâtiments publics (entretiens, locations), espaces verts** : Christiane LASCOUX
- **Responsable Voiries, cimetière** : Jérôme LANDES
- **Responsable Petit Patrimoine** : Marylène HARANG

## LES BUDGETS 2020

Le budget communal ainsi que le budget annexe « Hameau de la Châtaigneraie » ont été votés le samedi 6 juin dernier. Dans les projets prioritaires qui ont été inscrits en 2020, figurent la pose d'un système de climatisation dans la mairie, l'acquisition d'un nouveau poste informatique. La rénovation de la toiture du presbytère est programmée courant premier semestre 2021. Le choix de l'entreprise a été fait lors du dernier conseil municipal de juillet.

## LA VIE DU VILLAGE

### ■ Une nouvelle croix dans le Bourg

L'Association Albius Villa a procédé à la reconstruction d'une ancienne croix. Celle-ci a été posée à la sortie nord du Bourg, sur la Route d'Aynac.

Le village compte ainsi six croix. L'Association projette l'installation d'une septième croix dans les mois à venir.



### ■ Le hameau de la Châtaigneraie

Le 20 août prochain, la commune signera la vente du lot n° 12, le dernier terrain pour lequel un sous-seing privé avait été signé. D'ici la fin de l'année, une deuxième maison sera habitée et 3 autres maisons seront en cours de construction.

Dans le cadre des aménagements communaux, il reste la réfection des murs en pierre sèche. Ce travail est réalisé, cette année, grâce au bénévolat. Un point sera fait l'année prochaine pour envisager l'intervention d'un prestataire.

S'agissant de la couche finale de la voirie, elle ne pourra être réalisée qu'une fois les maisons, situées Impasse de la Châtaigneraie, seront construites, afin que les engins et gros véhicules ne l'endommagent.

## ■ Une aire de poubelles pour le hameau de la Châtaigneraie

Depuis quelques semaines, le Hameau de la Châtaigneraie est doté de son aire de poubelles. En effet les services techniques du Grand Figeac ont réalisé gracieusement le goudronnage et sont venus installer deux containers.

Par ailleurs, la commune a profité de la réfection de la Voirie communale 1 (Route de Thémines) pour déplacer l'aire des poubelles dédiée au hameau d'Aygues. Dorénavant, cette aire se situe sur la Route de Thémines. Son emplacement est mieux sécurisé et plus accessible tant pour les habitants que pour le personnel de collecte.

## ■ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, des modalités de concertation ont été définies lors de la prescription du document. En effet, les projets d'aménagement doivent faire l'objet d'une concertation associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Un des éléments de cette concertation est la mise à disposition d'un registre de concertation pour le public. Ce registre est disponible à la mairie aux heures d'accueil du public, à savoir le mercredi de 8 h 30 à 12 h 30, sinon sur rendez-vous le lundi matin de 9 h à 12 h.

## ■ Comment calculer votre taxe d'aménagement ?

La taxe d'aménagement est une taxe due sur le territoire français pour toutes constructions de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine etc...) Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels à la mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, places de parking etc...). S'agissant du département du Lot, son montant est composé de deux parts : communale et département. La commune d'Albiac a fixé le taux de la taxe d'aménagement à 1 %. Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>ème</sup> date anniversaire de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable de travaux).

Nous invitons tous ceux qui ont des projets de construction ou d'aménagements de leur habitation, à calculer la taxe d'aménagement qu'ils auront à acquitter en se connectant sur le site internet suivant : [www.taxe-amenagement.fr](http://www.taxe-amenagement.fr). Vous pourrez ainsi bénéficier d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement.

## LA JOURNEE CITOYENNE DE JUILLET

Suite à la longue période de confinement au cours de laquelle, la commune a vécu au ralenti, cette journée citoyenne était très attendue. Dès 8 h30, le samedi 11 juillet, plusieurs équipes ont été constituées pour travailler sur différents postes :

- **Le lavoir** qui a été nettoyé une seconde fois. Il a été décidé d'engazonner tout son environnement pour un entretien plus efficace dans l'avenir. Par ailleurs, les garde-corps ont été repeints.



- **Le centre-bourg** dont les ruelles ont été nettoyées et désherbées. Les garde-corps des édifices entretenus contre la rouille
- Les abords du **local technique** débarrassés des objets encombrants en attendant la plantation d'une haie cet automne et sa restauration future.



- **Le hameau de la châtaigneraie** où une équipe s'est attelée à la réfection d'un muret en pierres sèches le long de la D244.



Pour remercier tous les bénévoles, nous avons terminé les travaux autour d'un repas où, bien entendu, les règles de distanciation physique ont été respectées.

## BREVES ALBIACOISES

### ■ Recensement de la population

L'INSEE procédera au recensement de la population au mois de janvier 2021. Mme Severine ESTIVAUX sera la coordinatrice de ce recensement. Plus de précisions vous seront communiquées ultérieurement sur l'organisation de ce recensement.

### ■ Encore plus d'informations sur le site d'Albiac

Pour votre information, depuis quelques mois, nous mettons à votre disposition, les comptes-rendus des réunions du conseil municipal dès l'instant où ils sont approuvés par l'ensemble des élus.

N'hésitez pas à le consulter car vous y trouverez d'autres informations pratiques concernant la vie courante du village : [www.albiac.fr](http://www.albiac.fr)

## DES NOUVELLES DE NOS ASSOS

### ■ Le Comité des Fêtes

Lors de son AG qui s'est tenue le 31 janvier 2020, la Présidente du Comité des Fêtes a présenté le bilan de l'association. Une nouvelle réunion doit être organisée afin d'élire le nouveau bureau. Compte-tenu du Coronavirus, la Présidente a jugé prudent de n'organiser aucune manifestation cette année.

### ■ L'Association de Chasse

L'AG de l'Association de Chasse a eu lieu le dimanche 28 juin dernier à 10 h. Faute de n'avoir pas pu organiser le traditionnel repas de chasse en avril dernier, elle a quand même réuni ses membres autour d'un repas très convivial le dimanche 2 août dernier.

### ■ L'Association Albius Villa

Albius Villa a organisé son AG le 11 février dernier. Depuis, elle a procédé au nettoyage du lavoir, à la reconstruction et à la pose d'une ancienne croix sur la Route d'Aynac.

Elle a pour projet de poser une septième croix et d'installer des raquettes sur les vitraux de l'église qui ne sont pas encore dotés de protection.

Elle est également organisatrice de l'exposition photos sur Albiac.

## A VOS AGENDAS

- **Samedi 15 et dimanche 16 août de 15 h à 18 h :** Exposition photos « Albiac d'hier et d'aujourd'hui »

- **Dimanche 20 décembre :** Noël des enfants

- **Date communiquée ultérieurement :** Veillée du Parc Naturel Régional « **Toponymes et patronymes du Quercy** », soirée animée par Guilhem Boucher de l'association La Granja

### L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 24 – Août 2020

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

**Directrice de la Publication et rédactrice :** Marie Berthoumieu

**Photothèque :** Maryscal

**Ont participé à ce numéro :** Marie Berthoumieu – Christiane Lascoux – Jérôme Landes – Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang – Alain Rougié,

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie

**NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE**